economiesuisse

Réponse à une consultation 27.04.2012

Rapport sur le 2e pilier: réponse à la consultation

Le concept actuel en matière de prévoyance vieillesse, survivants et invalidité mérite d'être conservé, estime econonomiesuisse. Dans sa réponse à la consultation, la Fédération estime que les réflexions sur le 2e pilier doivent donc se concentrer sur la prévoyance professionnelle, et non pas s'étendre à l'AVS. Parmi les éléments déterminants pour les débats futurs figurent l'abaissement du taux de conversion. Celui-ci devrait aussi fixé par voie d'ordonnance, pour préserver la souplesse nécessaire. L'élévation de l'âge de la retraite doit être prise en compte en lien avec la discussion portant sur des mesures de compensation.